

Renouvellement de l'Entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire du Canada

Ottawa, le 31 octobre 2024 – Mettre en valeur les artistes francophones et leurs œuvres renforce la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada. Plus que jamais, il est crucial d'adopter une approche collaborative et inclusive pour accroître la visibilité et le rayonnement des artistes, des organismes et des industries artistiques et culturelles évoluant en contexte minoritaire.

C'est pourquoi l'honorable Randy Boissonnault, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles, s'est réuni avec les responsables du Centre national des Arts, du Conseil des arts du Canada, de la Fédération culturelle canadienne-française ainsi que de la Société Radio-Canada, de l'Office national du film du Canada et de Téléfilm Canada, dans le cadre du Forum annuel du réseau des membres de la Fédération culturelle canadienne-française. Ils ont annoncé le renouvellement de l'Entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire du Canada. Le ministre Boissonnault a participé à la cérémonie de signature en son nom et au nom de l'honorable Pascale St-Onge, ministre du Patrimoine canadien.

L'Entente vise à renforcer la concertation et la collaboration entre les parties prenantes, tout en permettant à chacune d'elles de répondre à leurs obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles*. Elle propose la mise en œuvre de mesures positives concrètes pour assurer le développement culturel durable des communautés francophones en situation minoritaire du Canada, contribuant ainsi à leur épanouissement et à la vitalité de la culture francophone en milieu minoritaire.

Cette entente a été signée il y a 25 ans et, dernièrement, elle a été renouvelée dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028. Elle joue un rôle essentiel dans la promotion et le soutien des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire au pays.

Citations

« Les arts et la culture, tout comme la langue, favorisent l'expression des personnes, façonnent leur identité et contribuent à la vitalité de leur communauté. C'est pourquoi nous avons renouvelé aujourd'hui cette entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire. Elle donnera aux communautés francophones en situation minoritaire de tout le pays les outils dont elles ont besoin pour continuer à croître, à apprendre et à innover par l'entremise des arts. »

– *L'honorable Randy Boissonnault, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et des Langues officielles*

—

« En renouvelant cette entente, nous donnons au secteur des arts et de la culture les moyens de stimuler la croissance économique du Canada francophone et de célébrer sa riche diversité, en faisant entendre sa voix au pays et ailleurs dans le monde. »

– *L'honorable Pascale St-Onge, ministre du Patrimoine canadien*

—

« Je suis extrêmement fière de signer l'Entente de collaboration renouvelée jusqu'en 2028. Sa nouvelle mouture reflète la pleine mesure des améliorations législatives qui découlent de la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*, dont le devoir de mettre en œuvre des mesures positives en appui au développement de nos communautés et pour favoriser leur épanouissement. »

– *Nancy Juneau, présidente, Fédération culturelle canadienne-française*

—

« Le Centre national des Arts est fier d'être signataire de l'Entente de collaboration depuis ses tout débuts. Notre engagement et notre ferveur envers les communautés artistiques francophones en situation minoritaire demeurent entiers, et le renouvellement de cette entente en est la preuve. Nous continuerons d'appuyer activement les arts vivants, les organisations artistiques francophones et leurs artistes, et ainsi soutenir l'expression de la culture francophone et de la langue française partout au pays. »

– *Christopher Deacon, président et chef de la direction, Centre national des Arts*

—

« En collaboration avec nos partenaires, le Conseil des arts du Canada est fier de renouveler cette entente qui sert à célébrer et développer les liens essentiels entre la culture, les langues officielles et l'identité. Les artistes qui viennent des communautés francophones en situation minoritaire à travers le pays contribuent à façonner une scène artistique riche et diversifiée, et leurs contributions au secteur incarnent et renforcent l'unique tapisserie linguistique du Canada. »

– *Michelle Chawla, directrice et chef de la direction, Conseil des arts du Canada*

–

« Grâce à son ancrage dans les différentes communautés, particulièrement en milieu minoritaire, Radio-Canada soutient activement le rayonnement des cultures francophones et contribue au rapprochement des francophones de partout au pays. Avec le renouvellement de cette entente, nous disposons d'un outil supplémentaire qui favorise la concertation et la collaboration avec les fédérations et associations qui, comme nous, ont à cœur d'assurer l'avenir de la culture et de la langue française dans toute sa richesse et sa diversité. »

– *Dany Meloul, vice-présidente principale, Radio-Canada*

–

« Pour l'ONF, le renouvellement de cette entente permet de réitérer son engagement à favoriser l'épanouissement du français d'un bout à l'autre du Canada, et ce, en collaboration avec de précieux partenaires. Il s'agit d'une autre action concrète pour soutenir et mettre en valeur la richesse de la culture d'expression française et la diversité des communautés dont elle est issue, partout au pays. »

– *Suzanne Guèvremont, commissaire du gouvernement à la cinématographie et présidente, Office national du film du Canada*

–

« Le pouvoir rassembleur du cinéma se manifeste naturellement au sein des communautés évoluant en contexte minoritaire partout au Canada. Cette entente de collaboration permet de maximiser notre impact afin de soutenir l'essor des créateurs et créatrices de ces communautés et de veiller à ce que leurs histoires résonnent ici et à travers le monde. Téléfilm Canada demeure fidèle à son engagement d'obtenir des résultats concrets en ce qui a trait à la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* et poursuit activement la collaboration avec les parties prenantes du milieu culturel et les joueurs clés de l'industrie audiovisuelle. »

– *Julie Roy, directrice générale et cheffe de la direction, Téléfilm Canada*

Les faits en bref

En juin 1998, une première entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire du Canada a été signée afin de favoriser un dialogue structuré et une action concertée entre les organismes fédéraux et les communautés francophones. Elle est un pilier dans la mise en œuvre des engagements du gouvernement du Canada en matière de langues officielles, en appuyant le développement des communautés et leur rayonnement culturel au moyen de projets concrets.

Le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 : Protection-promotion-collaboration prévoit un investissement total de 4,1 milliards de dollars pour appuyer 7 ministères et

33 initiatives nouvelles ou bonifiées qui visent la protection et la promotion des langues officielles au pays.

Ce plan d'action est le cinquième plan quinquennal sur les langues officielles en 20 ans. Les 33 initiatives qu'il renferme ont été structurées selon 4 piliers. De plus, elles s'inspirent des priorités gouvernementales ainsi que des enjeux exprimés par les communautés du pays aux Consultations pancanadiennes pour les langues officielles de 2022, desquelles découle le [Rapport sur les consultations – Consultations pancanadiennes sur les langues officielles 2022](#).

Le 20 juin 2023, le gouvernement du Canada a obtenu la sanction royale du [projet de loi C-13](#), la loi visant l'égalité réelle entre les langues officielles du Canada. Cette loi vise, entre autres, à répondre au déclin du français au pays, ainsi qu'à clarifier et à renforcer la promotion des langues officielles, tout en appuyant les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Toutes les provinces et tous les territoires comptent des communautés de langue officielle en situation minoritaire, dont la réalité et les besoins sont tous particuliers. Le Plan d'action vise à relever les défis uniques auxquels font face les communautés francophones hors Québec et les communautés d'expression anglaise du Québec.

La Fédération culturelle canadienne-française

Depuis plus de 40 ans, la [Fédération culturelle canadienne-française](#) (FCCF) défend et valorise la place des arts et de la culture dans l'espace francophone canadien. Basée à Ottawa, elle est l'unique voix politique des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne au pays. Elle compte 21 membres investis à travers le Canada : 13 organismes provinciaux et territoriaux, 7 organismes nationaux représentant les arts médiatiques, les arts visuels, la chanson et la musique, l'édition et le théâtre, et un regroupement pancanadien de diffuseurs des arts de la scène.

– 30 –

Source :

Josiane Roulez
Direction des communications
communications@fccf.ca